



Procès-verbal de la 84^{ème} assemblée générale statutaire des Avanchets, le dimanche 31 mars 2019

1. Bienvenue

Fabienne Grandjean, présidente de la Fédération Cantonale Genevoise des Accordéonistes, souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités.

Denis Etienne, président de l'ARMA, ouvre la 84^{ème} assemblée générale statutaire de l'ARMA et souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Il salue la présence de :

- nos présidents d'honneur : Raymond Brovarone, Bernard Cintas et Frédy Guignard
- nos membres d'honneur : Pierre-André Chabloz, Daniel Froidevaux, Janine Gaudin, Philippe Joly, Stéphanie Paccot
- nos invités : Andréa Flury (présidente d'Akkordeon Schweiz et représentante de la SAA), Yvonne Glur-Troxler (représentante d'Akkordeon Schweiz et vice-présidente de la SAA), Nicolas Wyssmüller (président du comité d'organisation de la Fête fédérale de Bulle), Didier Simond (webmaster), Jérémy Schaffner (commission du CRSA), Sylvain Tissot (président de la commission musicale), Julien Tudisco (membre de la commission musicale), Davide Marandola (responsable du programme du concours), Joël Singy (représentant de l'accordéon pour Pop'Suisse)

Il salue également les représentants de la presse et les remercie pour leur excellent travail en faveur de l'accordéon en général.

Se sont notamment excusés : Marinette Nydegger (présidente d'honneur), Claude-Alain Antonelli, Suzanne Bigler, Christian Glur, Sophie Raboud, Jean-José Ruffieux, Gabriel Schott (membres d'honneur), Antonia Hungerbühler (Akkordeon Schweiz Ostschweizer Akkordeon-Musikverband), Yolanda Schibli (présidente d'IG Akkordeon), Sissy Giger Widmer (présidente de la SALV), Marlyse Devalonné et Marco Cantoni (ARMP et Festi Musiques Moudon), Lionel Chapuis (directeur OASF et conseiller musical RTS), Christel Sautaux (commission musicale), Claudine Reymond et Marcel Saugy (membres honoraires) et Pierre Ronget (maire de Vernier).

L'assemblée se lève pour un instant de recueillement à la mémoire de tous ces amis du monde de l'accordéon qui s'en sont allés, avec une pensée particulière pour Marcel Pasquier, membre d'honneur.

1.1. Nomination de scrutateurs

Quatre scrutateurs sont nommés : J. Singy, J. Lehmann, S. Chevaley et P.-A. Amez-Droz

2. Administration

2.1. Présences

Les 51 sociétés de l'ARMA ont été invitées à participer à l'assemblée générale.

Fédérations	Effectifs	Présence	Droits de vote
AAAJu	16 (JU : 2, JUB : 3 (-1), NE : 11)	10	10
FCFRA	5	5	5
FCGEA	5	5	5
FCVDA	22	10	10
FCVSA	3	3	3
Total	51	33	33 (majorité requise : 17)

2.2. Procès-verbal de l'AG du 11 mars 2018 à Cheseaux-sur-Lausanne

Le procès-verbal est accepté, sans modification, à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

Les rapports du point 3.1 à 3.5 ont été remis avec la convocation et ne sont pas lus lors de l'AG. Cette mesure permet d'aménager plus de temps pour les présentations des nouveaux projets et des futurs événements, mais aussi pour les échanges entre l'assemblée et le comité.

3.1. du président (D. Etienne)

cf. Annexe 1

3.2. de la commission des cours (C. Ingold et S. Kissling)

cf. Annexe 2

3.3. de la commission concours (D. Duay)

cf. Annexe 3

3.4. de la commission musicale (S. Tissot)

cf. Annexe 4

3.5. de la commission communication : journal (T. Michaud), Internet (F. Grandjean), réseaux sociaux (C. Lebois)

cf. Annexes 5a, 5b et 5c

3.6. du caissier (J. Zuber)

cf. Annexe 6

3.7. des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, Armando Serigado et Italo Baracchini, membres de l'Union Accordéoniste Carougeoise et des Accordéonistes de Plan-les-Ouates, ont contrôlé les comptes 2018 de l'ARMA et des concours. Les bilans et les comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2018 sont conformes à la comptabilité. Ils certifient la bonne tenue des comptes, toutes les pièces justificatives nécessaires aux contrôles ayant été présentées. Ils recommandent d'accepter les comptes de l'exercice 2018 et d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour le travail effectué.

3.8. Budget 2019

cf. Annexe 6

3.9. Discussion et approbation des rapports

Aucune question ni remarque ne sont faites par l'assemblée qui accepte tous les rapports à l'unanimité.

4. Manifestations

4.1. CRSA de La Chaux-de-Fonds

Comme de coutume, la société organisatrice fait un rapport l'année suivante à la manifestation. Le rapport de la société organisatrice – l'orchestre de Patria de La Chaux-de-Fonds – a également été transmis avec la convocation (cf. Annexe 7).

Le comité romand va réfléchir sur l'organisation du CRSA et sur la répartition des tâches entre l'organisateur et l'ARMA pour la partie festival.

Il n'y a pour l'instant pas de prochaine édition prévue, en sachant que le projet accordeon.ch est en cours. La décision est reportée.

4.2. Concours Suisse d'Accordéon - 5 mai 2019 à Prilly

Jérémy Schaffner, président du comité d'organisation, présente le concours. La FCVDA organise avec l'aide de toutes les sociétés vaudoises le CSA le dimanche 5 mai, entre 8h et 16h. Env. 160 concurrents sont inscrits. Le Jugend Akkordeon Orchester jouera lors de la cérémonie de clôture. Les organisateurs sont à la recherche de bénévoles et se réjouissent d'accueillir tous ces musiciens.

4.3. Festi Musiques Moudon - 8-9 juin 2019

Daniel Duay transmet les salutations du comité de l'ARMP, l'Association Romande des Musiques Populaires, organisatrice du Festi Musiques. La programmation est terminée et est consultable sur le nouveau site : une centaine de concerts gratuits sur 2 jours, pour tous les goûts. On peut s'inscrire à une newsletter. Pour vivre le festival de l'intérieur, les bénévoles peuvent s'inscrire sur le site. Pour toute question, Daniel Duay et Carole Ingold sont à disposition.

4.4. Fête fédérale à Bulle 2021

La prochaine Fête fédérale aura lieu en terre romande, plus particulièrement fribourgeoise, à Bulle en 2021, organisée par les trois sociétés du sud du canton. Nicolas Wyssmüller, président du comité d'organisation, donne quelques informations au sujet de la Fête fédérale. Une délégation s'est également déplacée à Reinach pour l'AG d'Akkordeon Schweiz, et aux AG de l'AAAJu et de la FCVDA. Le logo de la fête représente l'ensemble des accordéonistes suisses. Les sociétés organisatrices sont gruériennes : la Coccinelle de Marsens-Vuippens, le Club des Accordéonistes de la Ville de Bulle, l'Echo des Roches de La Roche. La fête aura lieu pendant le week-end de Pentecôte, du 20 au 23 mai 2021, au centre-ville de Bulle. Différents endroits pour le concours et les concerts sont prévus, à l'intérieur et à l'extérieur. Au programme : concours et concerts dès samedi matin ; samedi soir : spectacle de gala ; dimanche : repas officiel et remise des prix. Il y aura des inscriptions pour le concours et les animations. Les morceaux imposés seront disponibles dès l'automne 2020. Le règlement a été signé par tous les partenaires. Pour en savoir plus : www.bulle2021.ch

D. Etienne remercie N. Wyssmüller, son comité et les trois sociétés pour leur engagement à l'organisation de cette fête. Il est conscient qu'ils sont au-devant d'un énorme défi, mais confiant car ils ont les ressources et les compétences pour réussir.

5. Relations

5.1. Swiss Accordion Association

Il s'agit là du point le plus important de cette assemblée. D. Etienne rappelle tout d'abord ce qu'est la SAA.

Le comité est composé de D. Etienne à la présidence, Y. Glur à la vice-présidence, J. Zuber à la trésorerie, M. Jordi au secrétariat, L. Chapuis à la commission musicale et A. Flury, membre.

Les points forts de cette année sont : la transformation de la SAA en accordeon.ch, la collaboration avec l'Office fédéral de la culture, le soutien financier à plusieurs projets, le soutien à la Fête fédérale de Bulle, des projets avec la Confédération Internationale des Accordéonistes (congrès 2021 à Bâle, Coupe mondiale 2022 à Zofingen), la communication dans différents canaux.

La SAA est affiliée à ces différentes organisations. : Conseil Suisse de la Musique, Jeunesse et Musique, Association «Culture Populaire Suisse», CIA (Confédération Internationale des Accordéonistes), EAF (European Accordion Federation), Comité d'organisation de #burdorf 19.

La SAA sera admise officiellement le 5 avril prochain au Conseil Suisse de la Musique lors de l'assemblée générale. Le CSM est une association regroupant tous les genres de musique en Suisse dont le but est notamment de défendre les intérêts de la musique auprès des instances politiques.

Le Programme Jeunesse et Musique

Julien Tudisco qui représente, avec Yvonne Glur, l'accordéon au sein de ce programme, rappelle l'objectif de J+M, soutenu par la Confédération : amener les jeunes à pratiquer un instrument, s'épanouir dans des projets, en ensemble.

La formation est ouverte aux professeurs et aussi aux amateurs afin d'accéder aux aides financières, conséquentes pour les camps, les cours. Pour devenir moniteur, il faut suivre 3 jours de cours (1 jour de base (administratif), 1 cours spécifique à l'accordéon et 1 jour pour la pédagogie). Le cours de base est gratuit ; pour les autres cours, il y a quelques petits frais.

Une rencontre, bilingue, est organisée le 10 août à Zofingen pour les personnes intéressées (présentation du programme, partage d'expériences et d'idées, modalités d'inscription...).

D. Etienne remercie J. Tudisco pour son engagement et son soutien pour ce programme. Il encourage à s'inscrire pour le prochain cours de base du 29 juin 2019 à Fribourg.

Association Culturelle Suisse (Volksmusik)

Le but de cette association, organe de pro Helvetia, est de soutenir toute forme de musique populaire en Suisse. Pour obtenir un soutien financier pour toute forme de projets musicaux, un dossier doit être envoyé. La SAA a des contacts avec cette association et peut soutenir les sociétés. Contact : Andréa Flury, présidente d'Akkordeon Schweiz.

Burgdorf 19 – Fête fédérale des jeunes musiciens, 21-22 septembre 2019

Les jeunesses musicales suisses organisent tous les quatre ans une Fête fédérale d'orchestres pour jeunes. Tous les types d'orchestres sont concernés, aussi bien les fanfares, chœurs, orchestres symphoniques, ensembles et désormais les orchestres d'accordéon. La SAA fait partie de cette association et nous sommes représentés par Y. Glur. Cinq orchestres de jeunes accordéonistes, principalement issus de la Suisse allemande, y participeront.

Comme on peut s'en rendre compte, faire partie d'une association faïtière nationale telle que la SAA permet d'avoir accès à une multitude de ressources pour mieux soutenir les sociétés dans leurs activités.

Projet accordeon.ch – la scène de l'accordéon suisse sous une seule association faïtière

D. Etienne fait une introduction rapide du thème et montre à quoi ressemblera cette future association (présentation déjà faite dans toutes les fédérations et envoyées aux sociétés).

[Accordeon.ch](http://accordeon.ch) est une opportunité de réunir tous les acteurs de l'accordéon suisse, de travailler avec nos amis suisses allemands. Actuellement, le nombre de membres diminue, il y a un gros souci pour les orchestres d'accordéon. La scène de l'accordéon suisse est organisée de manière très hétérogène.

La proposition de créer une association faïtière permettra de mettre les gens dans le même bateau, de parler d'une seule voix, d'obtenir des subventions fédérales.

Le comité d'accordeon.ch serait composé de 5 membres représentant les orchestres (3 Suisses allemands et 2 Romands) et de 4 membres représentant la partie musicale & formation : professeurs, directeurs, relève, jeunesse. Cela inciterait les divers acteurs de l'accordéon à se parler, déjà au sein du comité, et d'organiser des projets pour toute la Suisse.

La grande question est la structure au niveau des régions. Les deux représentants romands devront organiser le réseau, pas seulement pour les orchestres mais pour tous les intervenants.

Dans la situation actuelle, il y a 3 niveaux au-dessus des sociétés, ce qui est trop. En Suisse romande, on s'est aperçu que l'étage « fédération » est important, alors la Suisse allemande souhaite dissoudre ses fédérations, certaines étant déjà en cours. Deux systèmes d'organisation sont donc proposés : les sociétés sont membres directement d'accordeon.ch, ou, solution mixte et flexible (proposée par l'ARMA), les sociétés sont directement membres ou sont membres d'une fédération qui est elle-même membre d'accordeon.ch. Il y a des avantages et des inconvénients pour les deux variantes.

L'idée de base est de simplifier l'administration avec la variante 1, ou alors de donner de la force aux fédérations pour activer les réseaux avec la variante 2.

Les questions qui seront soumises au vote sont :

1. Question de principe : Est-ce que vous soutenez formellement la création de la nouvelle association faîtière «accordeon.ch» - impliquant de facto la dissolution de l'ARMA ?
2. Acceptez-vous que la SAA démarre le travail de mise en oeuvre pour la création de la nouvelle association faîtière ?
3. Deux modèles d'organisation sont proposés. Lequel choisissez-vous ?
 1. Les sociétés sont directement membres d'accordeon.ch
 2. Variante mixte et flexible. Les sociétés sont membres soit d'une association intermédiaire, soit directement membres d'accordeon.ch.
4. Acceptez-vous que le comité ARMA démarre le travail pour la préparation de la dissolution de l'ARMA pour mars 2020 ?

Après cette présentation, le débat est ouvert.

F. Guignard transmet quelques remarques suite à l'AG d'Akkordeon Schweiz à laquelle il a participé : accordeon.ch : n'est-ce pas un nom de site Internet ? Pourquoi ne pas garder Akkordeon Schweiz et Accordéon Suisse ?

D. Etienne répond que le nom de SAA a été donné en 2016 pour que tout le monde comprenne, en sachant que ce ne serait pas le nom définitif. Le nom d'accordeon.ch a été discuté dans le groupe de travail et validé par le comité de la SAA (ce nom est compris dans toutes les langues ; « .ch » met de la modernité dans le projet ; pour les profs, ce nom est quelque chose de neuf. Le thème sera repris dans le groupe de travail. S'il y a des objections, il faut le dire.

P. Guillet, nouveau président de l'AAAJu, rapporte la prise de position de sa fédération. Plus de 80 % des sociétés de l'AAAJu se déclarent clairement opposées au projet semblant être un peu trop ambitieux. Ce dernier nécessite du temps, de multiples consultations et la recherche de consensus afin que chaque partie ait l'impression de ne pas être mise de côté. Les sociétés s'étonnent que le modèle choisi ne s'inspire pas du modèle déjà mis en place au niveau des musiques ou des chanteurs, regroupant l'ensemble des fédérations cantonales, au même titre que l'organisation de la Confédération. L'AAAJu s'oppose à un projet qui verra à court ou moyen terme la disparition des fédérations cantonales qui pourraient défendre auprès des autorités les intérêts des sociétés. Il faudrait une meilleure répartition des voix afin de tenir compte des points de vue des fédérations. L'AAAJu ne peut admettre qu'une société puisse faire partie du niveau fédéral sans être affiliée au niveau cantonal ou régional.

Elle relève aussi que le budget est déficitaire, que les cotisations demandées aux sociétés ne sont simplement pas admissibles, que les charges liées au secrétariat sont élevées : elle doute donc de la pérennité financière de la nouvelle association. Construire une association de ce type au simple motif de toucher des subventions de la part de la Confédération – qui ne sont pas garanties - n'est pas un but en soi.

L'AAAJu accepterait de poursuivre les travaux visant à présenter un nouveau projet pour autant que les demandes faites soient réellement prises en compte. Il faut interpréter ce refus comme un « non mais », laissant la porte ouverte.

Même si cette position est négative, elle ne remet nullement en cause le travail remarquable du comité ARMA et de son président.

D. Etienne répond à ces différentes remarques. Il accorde que le timing est serré, mais qu'il y a encore une année pour le vote définitif. On est sous pression : la Confédération a besoin de concret en 2020, au risque de perdre le soutien de l'OFC.

Concernant le financement, peut-être qu'on ne l'aura pas en 2025. Mais l'ambition est de réunir tous les accordéonistes, de sauver les orchestres d'accordéon, le modèle actuel ne fonctionnant pas.

C'est le choix de l'AAAJu, mais si on vote contre on ne va pas gagner du temps. C'est un vote de principe.

Concernant l'influence des Suisses allemands, au sein de la SSA, il y a un vrai esprit de collaboration et une volonté des gens de s'unir.

Au niveau du budget, le sponsoring n'a pas été mis délibérément. D. Etienne est convaincu de trouver un sponsor si on est une association faîtière. Sans doute que des marques d'accordéon souhaiteront financer accordeon.ch.

Le poste de secrétariat, imposé par l'OFC, est prévu pour s'occuper de la caisse, du journal. Il doit être encore réglé.

La partie la plus difficile à comprendre en Suisse allemande a été de maintenir les fédérations. On ne propose pas de supprimer les fédérations. On a le choix de rester dans une fédération ou pas. C'est un vrai challenge pour les fédérations. Actuellement, l'ARMA a un rôle. Après sa dissolution, les fédérations seront le moteur. Aujourd'hui on ne vote pas sur la dissolution de l'ARMA, du budget d'accordeon.ch, mais sur l'accord de principe pour continuer le travail. Si le vote est refusé, tout est bloqué. On perd du crédit auprès de toutes les associations.

S. Chevalley demande ce qu'en pensent les autres partenaires, hors orchestres d'accordéon. D. Etienne répond que les autres sont très intéressés. Les associations de professeurs ont dit OUI au projet. Depuis peu, ce sont les orchestres qui sont partenaires de l'OFC. Les autres accordéonistes devront passer par accordeon.ch pour obtenir du soutien de l'OFC.

S. Chevalley demande encore si le projet est accepté, peut-on revenir en arrière ou tout s'emballer. D. Etienne précise qu'aujourd'hui rien n'est réversible. Tout sera validé dans le détail l'année prochaine. Les cotisations sont encore à discuter.

Selon P. Guillet, si on vote un « non mais », cela permet d'avoir un élément de pression et politique. Le projet doit être renvoyé à l'expéditeur, avec nos attentes. Avec un « oui mais », on continue sur la voie tracée, avec disparition des fédérations. Ne pourrait-on pas avoir une AG extraordinaire en septembre, avec discussion sur tous les points relevés, après avoir donné mandat à l'ARMA d'aller vers les Suisses allemands avec une série de points à discuter ? Ce n'est pas une position de fermeture. L'association des chanteurs a su trouver un consensus.

D. Etienne répond que 3 partenaires sur 4 ne veulent pas de fédérations. La Suisse romande ne peut pas non plus imposer son avis. Mais il n'y a pas de volonté délibérée de supprimer les fédérations.

F. Guignard pense qu'aujourd'hui on décide de tout arrêter ou d'aller plus loin. On pourra toujours dire non l'année prochaine. En une année, tout est à affiner. On peut envoyer les points à discuter au président. Il faut donner mandat au comité pour aller plus loin.

D. Etienne répond que le vrai travail commence. Il y aura une phase de consultation pour que les documents définitifs soient présentés aux AG de fédérations.

J. Tudisco est du même avis que F. Guignard. Les fanfares sont 70'000, nous 2'500. On a la chance de faire quelque chose à la table de la Confédération. Avec le système actuel, on est entravé pour faire des projets. Il y a un immense travail en amont, mais c'est une bonne chose que ça puisse continuer. Si on ne bouge pas maintenant, c'est la mort de l'ARMA dans 10 ans. Si on ne collabore pas avec les professeurs, on ne peut pas avoir de relève.

J. Schaffner, président de la FCVDA, précise que l'AG de la FCVDA s'est prononcée en faveur du projet, pour continuer. Il y a des craintes partagées (cotisations, fédérations...) mais il y a urgence de resserrer les liens entre professeurs et orchestres.

B. Cintas réagit aux propos de P. Guillet. Donner un mandat, ce n'est pas faire un pari. Au comité ARMA il y a des délégués cantonaux qui peuvent porter les remarques, qui sont légitimes. Le mérite du projet est que l'accordéon commence à exister dans la carte de la musique suisse. Le petit prend part aux grands débats au niveau suisse. Pour info, les fanfares sont organisées sans niveau tel que l'ARMA. Fédérations ou pas : que chacun trouve son chemin pour porter sa voix au niveau fédéral. B. Cintas a toujours dit de faire attention à l'enseignement. Sans professeurs, pas d'élèves, ni de relèves. Les sociétés se sclérosent. S'il n'y a pas de collaboration entre sociétés et professeurs, c'est la fin. Les fédérations n'auront plus personnes. Il n'y a pas d'autres choix. Les 3 sociétés qui ont le plus de membres sont les 3 sociétés qui ont une école. Ce n'est pas un hasard. Aujourd'hui l'accordéon est reconnu partout, il fonctionne dans tous les styles.

Pour P. Bridy, le seul engagement est de donner mandat pour travailler sur le projet. Il faudrait aussi savoir pourquoi certaines sociétés ne font pas partie des fédérations : que faire pour les attirer ?

P. Guillet se demande pourquoi voter dans un état de situation provisoire. Il faut venir avec un projet plus précis et voter à ce moment. Ne créons pas de dissension entre les régions, mais voyons le paquetage quand il sera bien ficelé.

B. Cintas rétorque que le comité romand - qui est l'émanation des fédérations et des sociétés - et ses partenaires vont entrer en phase de négociation. Ils doivent avoir un avis clair.

P. Bridy propose de modifier le vote : donner le mandat pour le projet, en ayant pris des renseignements auprès des sociétés, en vue d'avoir l'unanimité.

DE précise que le comité romand a discuté du projet à chaque séance, que les fédérations ont dû en discuter avec leurs sociétés.

D. Froidevaux se demande si toutes les fédérations ont scruté leurs sociétés. Il relève également le problème de financement pour payer les professeurs et les directeurs.

B. Cintas trouve important de préciser que ce ne sont pas les sociétés qui sont membres de l'ARMA mais les fédérations cantonales. Il s'étonne de ne pas voir de délégués de l'AAAJu à la table du comité romand.

P. Guillet fait une proposition qui lui semble être un consensus acceptable : les sociétés prennent acte de l'avancement du projet, mais elles se prononceront en assemblée extraordinaire.

D. Etienne n'est pas d'accord que l'on vote sur cette proposition.

D. Simond trouve que la première question soumise au vote n'est pas claire : il n'est pas précisé qu'un mandat est donné.

B. Cintas pense qu'il serait plus serein et plus ouvert de ne poser que la deuxième question uniquement avec ses corollaires.

D. Etienne précise que de toute façon la dissolution de l'ARMA se fera dans un deuxième temps. Mais on peut supprimer cette mention dans la question.

L'assemblée passe au vote.

1. Est-ce que vous soutenez formellement la création de la nouvelle association faitière «accordeon.ch» ? (supprimé : impliquant de facto la dissolution de l'ARMA)

OUI : 21

NON : 6

Abstentions : 6

2. Acceptez-vous que la SAA démarre le travail de mise en oeuvre pour la création de la nouvelle association faitière ?

OUI : unanimité

Le comité romand prend note de tenir compte des vœux des fédérations.

3. Deux modèles d'organisation sont proposés. Lequel choisissez-vous ?

1. Les sociétés sont directement membres d'accordeon.ch

Personne ne vote ce modèle.

2. Variante mixte et flexible. Les sociétés sont membres soit d'une association intermédiaire, soit directement membres d'accordeon.ch.

La majorité vote ce modèle.

4. Acceptez-vous que le comité ARMA démarre le travail pour la préparation de la dissolution de l'ARMA pour mars 2020 ?

OUI : 1

NON : 22

D. Etienne remercie l'assemblée pour cet échange.

5.2. Akkordeon Schweiz

Andréa Flury, nouvelle présidente d'Akkordeon Schweiz, remercie l'ARMA pour son invitation et présente les vœux d'Akkordeon Schweiz. Elle félicite les quatre associations qui ont donné leur accord pour poursuivre le projet accordeon.ch. La scène de l'accordéon est confrontée à de gros changements, d'une seule voix fédérale. Akkordeon Schweiz apprécie la collaboration avec la Suisse romande, avec le CSA, le CRSA, mais aussi la Fête fédérale de 1996. Elle attend avec impatience 2021. Elle souhaite une bonne année musicale.

D. Etienne remercie A. Flury pour ces mots encourageants et d'avoir fait le déplacement jusqu'à Genève.

5.3. RTS

Depuis 2016, l'ARMA est active dans un groupe de travail constitué de différents organes faitiers, ceci en plus des conseillers musicaux représentant l'accordéon, Lionel Chapuis et Sylvie Amadio.

Pop'Suisse : Depuis 2 ans, l'ARMA travaille activement sur la plateforme Pop'Suisse avec le soutien de Charlene Lebois et Joël Singy, représentant émérites de l'accordéon dans ce groupe de travail.

Top Junior Musique : Après l'édition de 2017 de la Junior Académie, la RTS, en collaboration avec les autres radios télévisions nationales, a désiré retenter l'expérience, mais au niveau national, avec la Top Junior Musique. Ce concours réunira les jeunes musiciens des quatre genres musicaux : musique à vent, art choral, musique folklorique et accordéon. L'ARMA a pour mission de sélectionner deux candidatures pour une demi-finale diffusée à la radio et la finale diffusée à la télévision suisse. L'information a été envoyée aux sociétés.

Concours de Noël : Suite au succès de la première édition en 2018, la RTS réitère le projet et relance « Noël en Musiques », concours d'arrangements de mélodies de Noël afin d'encourager la création d'arrangements originaux inspirés de mélodies populaires de Noël. Le déroulement se passera de la même manière, avec un délai d'inscription fixé au 31 août. Plus d'informations seront envoyées aux sociétés. L'ARMA encourage à participer à ce concours de Noël, en sachant que l'année dernière, c'est l'accordéon qui a décroché le prix du public.

D. Etienne lance un appel aux sociétés afin qu'elles invitent le Kiosque à musiques en marge de leurs manifestations. La démarche est assez simple, il suffit dans un premier temps de contacter Lionel Chapuis.

6. Elections

6.1. Election à la présidence

En l'absence du vice-président, J. Zuber procède à l'élection à la présidence. Aucun candidat ne s'annonce. Le comité romand propose de renommer D. Etienne qui est réélu par acclamation.

D. Etienne remercie pour la confiance qui lui est témoignée. C'est un honneur pour lui de représenter les sociétés d'accordéonistes romandes. Mais c'est également un poste très exigeant vu l'ampleur des différents comités et groupes de travail dans lesquels il participe. Il a dit qu'il ne ferait que 4 ans à la présidence de l'ARMA, mais avec le projet accordeon.ch et la Fête fédérale, il poursuit sa tâche. Son but est de continuer à soutenir l'accordéon et non pas de supprimer les fédérations. Il se réjouit de nous retrouver lors de manifestations.

6.2. Confirmation des délégués de fédérations

D. Etienne lit la démission de Stéphanie Kissling. Il la remercie pour son aide et son soutien au comité de l'ARMA et formule ses vœux pour son futur.

Les présidents de fédérations confirment leurs délégués :

AAAJu : Pascal Guillet et Mary-Loraine Guinand (un 3ème délégué est à trouver)

FCFRA : Charlene Lebois et Marc Marmy

FCGEA : Fabienne Grandjean et Thérèse Michaud

FCVDA : Carole Ingold et Carine Müller

FCVSA : Daniel Duay et Jacques Zuber

6.3. Nomination des membres honoraires

L'ARMA a reçu trois demandes pour les membres honoraires. Pour rappel, cette distinction est décernée aux membres qui ont exercé 60 ans et plus au sein d'une société.

Jocelyne Haldi – Perle du Jura, Longirod

Claudine Reymond – Orcade, Renens

Marcel Saugy – Orcade, Renens

Après une présentation de son parcours musical, Jocelyne Haldi reçoit des mains du président un diplôme et des fleurs.

Les membres honoraires absents seront récompensés au sein de leur société respective.

7. Assemblée générale 2020

La prochaine assemblée générale aura lieu à Bulle le 29 mars 2020. Le rythme du tournus de fédérations est modifié.

Les comités de l'ARMA et de la SAA pensent qu'il est important de trouver un lieu commun pour les assemblées de l'ARMA, d'Akkordeon Schweiz et pour l'assemblée constitutive d'accordeon.ch. La ville accueillant la prochaine Fête fédérale se trouve être adéquate pour ces assemblées historiques pour la scène de l'accordéon.

8. Propositions

8.1. des fédérations

Aucune proposition.

8.2. du comité romand

Akkordeon-Wochenende Sursee

La prochaine édition aura lieu du 24 au 26 janvier 2020. Au programme : musique de chambre, initiation au yodel – accompagnement à l'accordéon, activation des anciens musiciens, gestion d'une société

JAO Orchestre des jeunes

Le Jugend Akkordeon Orchester est un orchestre de jeunes musiciens issus de toute la Suisse et dirigé par Yvonne Glur. L'objectif principal de cet orchestre est de se rendre au concours international d'Innsbruck. Il jouera le 5 mai à Prilly avant la remise des prix.

World Music Festival Innsbruck

Le festival international d'Innsbruck se tiendra du 30 mai au 2 juin 2019. 4 sociétés romandes y participeront à qui leur est souhaité plein succès.

8.3. Divers

D. Etienne remercie la Ville de Vernier pour son accueil et pour l'apéritif gracieusement offert.

Il remercie également la FCGEA pour l'excellente organisation de ce week-end et de cette assemblée.

Le président clôture l'assemblée en remerciant les sociétés pour le soutien et la confiance qu'elles accordent au comité romand. Il leur souhaite tout le meilleur dans leurs futures activités musicales et autres et se réjouit de les retrouver lors de prochaines manifestations.

F. Grandjean/06.2019

Annexe 1 : Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, les responsables des sociétés et fédérations, chers amis musiciens et directeurs,

C'est avec grand plaisir que je vous rédige le rapport du président pour cette 84ème assemblée générale. C'est, pour le comité et moi-même, un moment palpitant de vous présenter les fruits d'une année riche de travail, au service de l'accordéon romand, également vous parler d'avenir.

Comme vous pouvez le constater, vous recevez les différents rapports du point 3.1 au 3.5 de l'ordre du jour en annexe à la convocation. Ces différents rapports ne seront pas lus pendant l'assemblée et nous vous invitons à les découvrir au préalable. Nous voulons avec cette mesure aménager plus de temps pour les présentations des nouveaux projets et des futurs événements, mais aussi avoir plus de temps pour les échanges entre l'assemblée et votre comité. Votre point de vue est vital et il est important que vous exprimiez votre avis, vos besoins également lors de l'assemblée générale.

Si je devais résumer les 12 derniers mois en quelques mots, je dirais collaboration, synergies, avenir. Comme annoncé lors de la dernière assemblée, nous avons démarré le projet « accordéon.ch ». Ce projet a pour objectif principal de réunir toute la scène de l'accordéon suisse dans une seule association faitière nationale. Nous avons réuni toutes les associations en Suisse : Akkordeon Schweiz et l'ARMA, ainsi que les 2 associations de professeurs : SALV et IG Akkordeon. Je suis convaincu qu'une seule association faitière saura encore mieux défendre les intérêts de notre instrument favori et créera des synergies pour mieux valoriser les efforts qui se font aux 4 coins du pays. Bien sûr, cette nouvelle organisation aura des conséquences sur nos organisations actuelles, mais nous devons avoir le courage d'aller de l'avant, ce qui j'en suis sûr donnera un nouveau souffle aux orchestres d'accordéons.

Je vous donne donc rendez-vous au point 5.1 de notre assemblée. Je vous présenterai le fruit du travail de cette année. Votre comité vous demandera de valider la démarche et l'orientation prise pour le projet. Dès avril 2019, nous nous consacrerons à la mise en œuvre de cette association qui devra voir le jour en mars 2020.

J'ai le grand plaisir de constater que plusieurs projets et activités mises en place ces dernières années fonctionnent de manière satisfaisante :

Le cours de Direction, après quelques années « à vide », verra 3 nouveaux directeurs terminer leur formation en 2019 et 2 nouveaux élèves ont démarré les cours.

Notre collaboration s'intensifie avec la RTS et plus généralement avec la SSR. En 2019, aura lieu une nouvelle édition de la « Junior Académie » renommée en « Top Junior Music » car élargie à toute la Suisse. Le concours des musiques de Noël sera également reconduit. Pour rappel, lors des premières éditions de ces deux événements, l'accordéon s'était particulièrement distingué.

Les abonnés et les lecteurs de notre journal progressent à chaque édition, notre présence sur les réseaux sociaux recueillent gentiment de plus en plus de « pouce levé ». Tous ces éléments pour placer les orchestres d'accordéons et tous les accordéonistes dans la mouvance de la communication. Ici, je n'ai qu'un seul mot d'ordre ! Participez !

Alors que d'autres événements ne nous ont pas donné entière satisfaction. Le CRSA de cette année a encore vu une baisse de fréquentation des sociétés romandes – complétées par quelques sociétés de l'association « Mitteland ». La partie « Festival » du CRSA est une bonne idée, mais nous devons constater que son organisation implique beaucoup d'énergie et de compétences qui font parfois défaut à l'organisateur. Nous allons nous faire des réflexions pour la prochaine édition.

Je tiens à remercier mon comité pour tout le travail qu'il a réalisé cette année et qu'il a la joie de vous présenter aujourd'hui. C'est vraiment une chance de pouvoir compter sur des gens si motivés et passionnés. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez.

Votre Président
Denis Etienne

Annexe 2 : Rapport de la commission des cours

La filière de formation pour directeurs d'orchestre d'accordéon mise en place par l'ARMA continue de fonctionner grâce à un partenariat avec le conservatoire de Lausanne. Monsieur Hervé Grélat et ses collègues en assurent la formation.

A la rentrée 2018, 1 nouvelle élève a commencé les cours de direction au sein des Conservatoire de Lausanne. Une autre personne à quant à elle débuté sa formation au Conservatoire de Delémont. Nous avons réussi à exporter le concept de pouvoir former des directeurs pour orchestre d'accordéon dans plusieurs conservatoires en Suisse romande.

Trois élèves sont en 3ème et dernière année. Ils seront diplômés en juin 2019. Leur examen public de direction aura lieu le 4 juin. Réservez d'ores et déjà la date pour aller les soutenir.

Nous sommes très fiers d'eux, et leur souhaitons plein succès pour la suite et fin de leur cursus ! Nous vous rappelons qu'ils se tiennent à disposition des sociétés pour soutenir les directeurs lors de journées ou week-ends musicaux.

N'hésitez pas à parler de cette formation autour de vous, car il ne faut pas oublier que sans directeur diplômé, les sociétés d'accordéon n'auront pas d'avenir. Toutes les personnes qui souhaiteraient des informations plus détaillées sur cette formation sont priées de prendre contact avec la commission des cours.

Carole Ingold, Stéphanie Kissling

Annexe 3 : Rapport de la commission concours

En 2018, le Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes (CRSA) a eu lieu les 26 et 27 mai 2018 à la Chaux-de-Fonds. Ce concours et festival a été organisé par la société Patria, laquelle fêtait également ses 90 printemps en 2018.

Une vingtaine de sociétés ont participé au Festival le samedi et le dimanche et 25 sociétés ont pris part au Concours le dimanche.

Dans le cadre du CRSA, Mahatma Costa a proposé deux ateliers d'improvisation musicale, Pascal Contet a proposé une improvisation sur le film muet noir/blanc de Buster Keaton « Sherlock Junior » ainsi qu'un atelier d'improvisation musicale le dimanche. Il y a également eu les prestations de Serge, accordéoniste & Joséphine, chanteuse ainsi que le Duo Clerc & Favrod proposant de faire revivre des chansons et poèmes du chansonnier Jean Villars-Gilles.

Ce CRSA nous a également offert un magnifique concert de gala mettant en scène le Club des accordéonistes de la Ville de Bulle sous la direction de Lionel Chapuis et le Chœur symphonique de Fribourg sous la direction de Louis-Marc Crausaz. Plus de 35 accordéonistes et 130 chanteurs ont interprété le Requiem de Mozart plus précisément l'Ave Verum et l'Alma dei Creatoris.

Je tiens à remercier toutes les sociétés ainsi que les musiciennes et musiciens ayant participé à cette fête tout comme les bénévoles et la société d'accordéoniste organisatrice Patria pour les efforts fournis pour que cette fête soit belle.

Quant à l'avenir de ce concours, le comité romand est en pleine réflexion compte tenu des changements potentiels qui vont intervenir à court terme. Nos réflexions se portent en particulier sur le partage des tâches entre l'organisateur et l'ARMA. Vous serez bien entendu informé des décisions prises étant entendu que le comité romand souhaite garder des manifestations au niveau de la Romandie.

Le prochain Concours Suisse aura lieu les 4 et 5 mai 2019 à Prilly. Ce concours sera organisé par la Fédération Vaudoise. Afin d'être au courant des détails du concours, vous pouvez consulter le site www.accordioncompetition.ch.

Je vous invite à vous inscrire nombreux à ce Concours.

Pour la commission concours,
Daniel Duay

Annexe 4 : Rapport de la commission musicale

Voici le compte-rendu des différentes activités de la Commission musicale pour l'année écoulée :

Masterclass avec Monsieur Vincent Lhermet

Le 21 avril 2018 a eu lieu une masterclass avec l'accordéoniste français Vincent Lhermet au Conservatoire de Fribourg. Les participants ont pu bénéficier des conseils avisés de cet accordéoniste à la carrière internationale. Un concert autour du projet Cantares Mexicanos, un voyage au pays des Aztèques, a clôt l'événement en soirée.

Orchestre des jeunes, saison 2018-2019

Faute d'un nombre suffisant d'inscriptions, l'orchestre des jeunes a été annulé pour la deuxième année consécutive. Les personnes qui ont manifesté un intérêt ont toutes été orientées vers un projet similaire organisé par Yvonne Glur-Troxler en Suisse allemande. Cet orchestre se produira en concert lors du Concours Suisse de l'Accordéon, le 5 mai 2019 à Prilly. Il participera ensuite du 30 mai au 2 juin 2019 au Concours International d'Innsbruck. Nous souhaitons beaucoup de plaisir aux 2 participantes romandes avec ce projet.

Séminaire « Préparation d'un concours »

Le 12 janvier dernier a eu lieu un séminaire autour de la préparation d'un concours. Ce séminaire s'adressait avant tout aux professeurs en vue du prochain Concours Suisse. Nous remercions les éditions AME-Lyss qui nous ont accueillis chaleureusement pour ce projet. La quinzaine de participants ont tous pu découvrir la nouvelle littérature didactique, ont pu bénéficier de conseils dans la préparation d'un élève à un concours et ont pu échanger sur leurs expériences respectives.

Depuis la dernière assemblée, la commission musicale n'a reçu aucune demande particulière. Nous souhaitons vous rappeler que toutes les idées ou les propositions de formation continue sont les bienvenues ! Cette commission est là pour vous, pour répondre à vos attentes.

Sylvain Tissot

Annexe 5a : Rapport de la commission communication : Journal

Mesdames et messieurs, chers délégué(e)s,

Voilà maintenant deux ans que le journal de l'ARMA est passé du format papier au numérique puisque l'édition du mois de janvier 2017 était la dernière imprimée et envoyée par la poste. Il est donc temps de faire un petit bilan de ce changement.

Cette nouvelle version du journal a été très bien accueillie et nous avons reçu plusieurs retours positifs. Evidemment, il y a eu de petits « bugs » au début, qui ont heureusement pu être très vite corrigés. Ouverts aux différentes critiques, remarques et propositions, nous ne cessons d'améliorer le site pour satisfaire un maximum de personnes.

La parution des trois numéros a été rééquilibrée dans l'année. Nous avons donc actuellement de nouvelles publications chaque 15 janvier, 15 mai et 15 septembre. Les articles qui alimentent les différentes rubriques du journal laissent paraître la diversité des activités des sociétés d'accordéon en Suisse romande, mais proposent aussi de riches informations autour de l'accordéon en Suisse et au-delà.

Si on analyse brièvement quelques chiffres, voilà ce qu'il en ressort : la fréquentation du site du journal a débuté tout en douceur. Le mois de mai 2017 a attiré un peu plus de 400 visiteurs pour ensuite stagner à 10 visites par jour en moyenne de juin à août. Pour l'édition du mois de septembre 2017, nous avons doublé le nombre de visiteurs. D'octobre à décembre, il y a eu en moyenne 15 visites du site par jour. Puis les chiffres ont explosé avec l'édition de janvier 2018 avec 3420 visiteurs durant le mois pour ensuite avoir en moyenne 50 visites par jour. Et depuis une année, ces chiffres n'ont pas cessé d'augmenter ! Ce qui est intéressant, c'est que le journal n'est plus consulté uniquement lors des jours qui suivent sa parution, même si cela représente un pic de lecture, mais des lecteurs visitent le site tout au long de l'année.

Cette évolution est très encourageante et j'espère qu'elle va continuer. Pour cela, il est important que chacun fasse le relai et invite son entourage à aller visiter le site du journal (www.journal-arma.ch).

La page de l'agenda du journal étant la plus visitée du site, n'oubliez pas d'y annoncer vos différentes manifestations.

Encore deux petits chiffres... 11 personnes sont abonnées à la version papier du journal et plus de 100 personnes sont abonnées à la « Newsletter ».

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui ont rédigé des articles pour les différentes éditions. Et n'hésitez pas à nous envoyer vos textes, photos et vidéos pour les prochaines parutions.

Thérèse Michaud

Annexe 5b : Rapport de la commission communication : Internet

Les informations sur le site Internet de l'ARMA sont régulièrement mises à jour. Vous y trouverez entre autres la marche à suivre pour commander un diplôme, le règlement du fonds de soutien ou la procédure pour annoncer vos manifestations via le journal de l'ARMA. Nous vous rappelons que la rubrique « Petites annonces » a été réintroduite pour vous permettre de communiquer par exemple la vente d'accordéon ou la recherche de directeur.

Le site web de l'ARMA a été récemment signalé auprès de la Bibliothèque nationale (BN) suisse afin qu'il soit archivé dans les Archives Web Suisse. En effet, les sites web d'importance patrimoniale suisse sont conservés à long terme et mis à disposition du patrimoine intellectuel de la Suisse. Les sites de la FCVDA et de la FCVSA sont déjà présents dans le catalogue de la BN.

Fabienne Grandjean

Annexe 5c : Rapport de la commission communication : Réseaux sociaux

Depuis la dernière Assemblée générale de l'ARMA, Pop'Suisse a doublé son nombre de likes sur sa page Facebook. Plus de 2'500 personnes nous suivent sur ce réseau social. Nous sommes depuis le mois de juin présents sur Instagram via le profil de notre fidèle présentateur du KAM, J-Marc Richard.

260 personnes sont abonnées à la page Facebook de l'ARMA. Cette page relaye différentes informations sur notre Association et les sociétés en faisant partie. Nous partageons le travail de Pop'Suisse ainsi que quelques articles de notre Journal. N'hésitez pas à publier sur cette page toute chose en lien avec notre instrument préféré ainsi qu'à aimer nos différentes publications !

En 2018, Pop'Suisse a été présent lors du Séminaire de Sursee en janvier, au camp des jeunes organisé par la Fédération Fribourgeoise durant les vacances de Pâques et au CRSA à La Chaux-de-Fonds en mai dernier. Vous avez pu visionner quelques vidéos et photos postées suite à ces rencontres musicales sur la page Facebook de l'ARMA et dans notre journal.

Au mois de décembre a eu lieu le concours d'arrangement de musique de Noël dans le cadre du KAM. C'est Carine Sollberger avec l'ensemble Accordissimo qui a remporté le prix du public. C'était le seul ensemble d'accordéon en compétition dans ce concours regroupant tout style de musique. Le public votait en mentionnant un « j'aime » sur sa vidéo préférée se trouvant sur la page Pop'Suisse. Les accordéonistes ont remporté ce prix du public avec plus de 540 votes. Un grand bravo !

2019 sera une grande année pour Pop'Suisse. Nous collaborerons avec les ondes radios tessinoises pour divers événements importants. Nous serons présents lors de la Fête Fédérale des Musiques Populaires, qui aura lieu sur 4 jours à Crans-Montana en septembre. Une nouvelle édition de la Junior Académie, cette fois-ci au niveau national y aura lieu. Si vous souhaitez que nous venions jeter un œil lors d'un de vos concerts ou manifestations, n'hésitez pas à faire appel à la Team Pop'Suisse via l'adresse email popsuissecontact@gmail.com.

Ce sont toujours Joël Singy et moi-même qui gérons tous les événements se rapportant à l'accordéon ainsi que Régine Lehmann qui s'occupe des montages vidéos.

Nous vous donnons rdv sur Facebook et Instagram: liker, partager et parler de notre travail autour de vous.

Charlène Lebois

Annexe 6 : Rapport du caissier et budget 2019

ACCORDÉON SUISSE - ARMA

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2018

	CHARGES		PRODUITS	
	2018 Fr.	2017 Fr.	2018 Fr.	2017 Fr.
Suisa	4 674.90	5 311.65	Cotisations et Suisa	9 874.90
Assemblée générale	2 692.30	2 504.60	Intérêts	0.30
Frais de comité	357.25	144.30	Dissolution provision journal	-
Frais de déplacement	1 021.80	1 928.80	Perte de l'exercice	1 526.06
Journal	130.75	3 405.40		2 304.76
Diplômes	61.00	20.00		
Site Internet	42.50	48.21		
Cours de direction	385.00	-		
CM - séminaires & composition	1 200.00	842.00		
CM - déplacement et divers	62.00	670.70		
Intérêts et frais de banque	298.86	259.70		
Amortissements	100.00	200.00		
Frais divers	374.90	130.50		
	11 401.26	15 465.86		11 401.26
				15 465.86

BILAN AU 31.12.2018

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2018	31.12.2017		31.12.2018	31.12.2017
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
UBS usage général	7 165.87	4 520.21	Passifs transitoires	366.35	2 805.21
UBS Commission musicale	15 538.65	16 712.23	C/c Concours MRA/CRSA	1 217.55	1 217.55
UBS Réserve	2 685.99	2 685.74	Voyage OASF	2 542.59	2 542.59
UBS Fonds de soutien	484.65	484.60	Fonds de réserve Journal	25 882.23	25 882.23
PostFinance no 10-4393-0	468.04	733.34	Fonds de réserve Formation	18 875.30	18 875.30
PostFinance no 17-191720-1	19 390.53	24 390.53	Fonds de soutien	500.00	500.00
Actifs transitoires	-	72.00	Capital initial	-2 022.23	
Stock insignes Arma	100.00	200.00	Perte de l'exercice	-1 526.06	
Participation ARMP (brut Fr. 3'600)	1.00	1.00	Capital final	-3 548.29	-2 022.23
Akkordeon Schweiz (brut Fr. 5'000)	1.00	1.00			
	45 835.73	49 800.65		45 835.73	49 800.65

ARMA - CONCOURS ARMA

BILAN AU 31.12.2018

Actif	Fr.	Passif	Fr.
Caisse	101.65	Capital initial	7 737.50
UBS H-189,749.4	4 434.20	Bénéfice 2018	922.00
C/c Arma	1 217.55		
Stock médailles et coupes	2 656.10		
Equipement	250.00		
	8 659.50		8 659.50

COMPTES DE PERTES ET PROFITS 2018

CHARGES		PRODUITS	
Cachet et frais de jury	3 631.40	Recettes d'inscription	5 750.00
Médailles et coupes	1 119.05	Coupes	250.00
Amortissement	250.00		
Intérêts de frais de banque	15.55		
Frais divers	62.00		
Bénéfice de l'exercice	922.00		
	6 000.00		6 000.00

BUDGET 2019

CHARGES		PRODUITS	
	Fr.		Fr.
Suisa	4 700.00	Cotisations et Suisa	9 800.00
Assemblée générale	2 500.00	Dons / sponsoring	750.00
Frais de comité	400.00		
Frais de déplacement	1 100.00		
Cours de direction	500.00		
Commission musicale	600.00		
Internet	50.00		
Intérêts et frais de banque	300.00		
Frais généraux	300.00		
Amortissements	100.00		
	<hr/>		<hr/>
	10 550.00		10 550.00

JZ/10.3.19

Annexe 7 : Rapport de la société Patria, organisatrice du CRSA 2018 à la Chaux-de-Fonds



Orchestre d'Accordeons Patria
2300 La Chaux-de-Fonds
orchestre.patria@gmail.com

Le CRSA s'est déroulé les 26 et 27 mai 2018 à La Chaux-de-Fonds.

25 formations se sont présentées devant les jurys lors du concours et 17 ont participé au festival. Il est à relever la présence de plusieurs sociétés suisse-allemandes.

Les membres actuels de l'Orchestre d'Accordeons Patria remercient les participants et les bénévoles pour leur engagement et tiennent à présenter toutes leurs excuses pour les désagréments rencontrés lors de cet événement.

Le président d'organisation ayant voulu gérer toute la manifestation seul, le comité a perdu petit à petit ses membres qui n'ont pas été remplacés. Cependant, une telle préparation aurait nécessité l'énergie de plusieurs personnes... Les membres de l'Orchestre d'Accordeons Patria ne se sont pas rendu compte de la façon dont ça se passait, car la situation leur a été cachée. Ils n'ont pu que constater la désorganisation de la manifestation les jours-J.

Au final, nous enregistrons une perte de CHF 1'500 qui aurait pu être catastrophique et engendrer la dissolution de la société s'il n'y avait pas eu l'apport d'un donateur.

Cet événement a été un terrible chamboulement pour les membres qui ont décidé d'annuler toutes les activités prévues en 2018, y compris une belle fête pour les 90 ans de la société. Maintenant, ils s'accrochent à leur passion et cherchent des solutions pour compenser le déficit et continuer leur chemin le plus longtemps possible.

Avec du recul, nous relativisons et constatons que le week-end ne s'est pas si mal déroulé, excepté le manque de public lors des concerts du festival, ce que nous regrettons.

Nous espérons vivement que vous, comité de l'ARMA, comité de l'AAAJu et représentants des sociétés romandes, ne nous tiendrez pas rigueur de cette aventure et comptons sur votre compréhension et votre soutien pour que l'Orchestre d'Accordeons Patria puisse survivre. Merci et vive l'accordéon !

Les membres de l'Orchestre d'Accordeons Patria
La Chaux-de-Fonds, le 31 janvier 2019